

COVID-19

Réunion des acteurs accompagnant les personnes en situation de handicap

12 novembre 2020

1. Présents :

Pour le Secrétariat d'Etat en charge des personnes handicapées :

Mme la Ministre, Sophie CLUZEL ;

Pour la délégation interministérielle à l'autisme :

Mme la Déléguée interministérielle, Claire COMPAGNON

2. Propos de Mme la ministre, Sophie CLUZEL

- ➔ Une situation inquiétante : poursuite de l'augmentation du nombre de cas COVID en France et hausse de 43% d'hospitalisation pour la covid... **Nombre de signalements dans les ESMS : 11% des ESMS PH qui ont signalé au moins 1 cas covid depuis le début de reconfinement.**
- ➔ Des difficultés particulières ont été remontées de la Haute-Savoie (cf. Difficultés de recrutement car frontière avec la Suisse, des refus de prise en charge par des ambulances ...)
- ➔ Importance de la coordination avec les soins de villes et l'hôpital : enjeu sur lequel le SE PH reste particulièrement engagé
- ➔ Alerte sur le besoin de préserver la santé mentale de la population
- ➔ Informe d'un point d'étape fait sur les plateformes d'intervention précoce. Objectif : appuyer le déploiement et maintenir les accompagnements malgré la crise sanitaire
- ➔ Informe d'une dérogation possible pour les personnes handicapées : pratique du sport sur prescription médicale adaptée.
- ➔ Mobilise les ARS et les préfets pour mieux communiquer sur les consignes PH
- ➔ Semaine prochaine : CIH et semaine de l'emploi.

3. Propos de Mme la Déléguée interministérielle, Claire COMPAGNON

- ➔ Bilan d'étape des plateformes de coordination et d'orientation : une montée en charge depuis 2020. Un peu plus de 40 plateformes sont en fonctionnement et le plus souvent à l'échelon départemental. Elles ont vocation à prendre en compte rapidement une intervention si un écart est constaté dans le développement de l'enfant. Mobilisation des crèches et PMI sur ce dispositif. Il mobilise les CMPP – CAMSP qui sont des intervenant dits en « 2^e ligne ». Elles permettent pour les enfants de 0 – 6 ans d'avoir un accompagnement sans reste à charge pendant un an. **Une extension est en cours : prévoir un repérage de 0 et 12 ans avec une possibilité d'intervention sur deux ans.**
- ➔ Sollicite les OG pour améliorer la qualité de l'accompagnement de certains CAMSP et CMPP. Exemple d'une étude CREAI qui a montré dans une région que 40% des enfants accompagnés en CMPP n'avaient pas de diagnostic.
- ➔ Pour la mise en place des PCO, des conventions collaboratives sont demandées.
- ➔ Aujourd'hui + de 3000 enfants sont accompagnés.

Question Uniopss : dans le réseau, nous avons des CAMSP et CMPP qui nous alertent d'un allongement supplémentaire des listes d'attentes de 2 à 3 mois. Une attention particulière est nécessaire pour éviter des temps d'attentes trop longs.

- ➔ **Réponse Délégation autisme** : Ces allongements peuvent s'expliquer par une réduction du nombre de rdv possible en période de crise sanitaire et par la réquisition du personnel exerçant à l'hôpital pour les unités covid. Ce dernier point est en cours de traitement pour éviter les réquisitions de personnels en CAMSP hospitalier. A noter que l'allongement du forfait intervention précoce pour les prises en charges est en cours pour permettre aux enfants d'être accompagnés temps que dure l'état d'urgence sanitaire.

4. Remarques et interventions

- Présentation des résultats de l'enquête flash inter-associatives Uniopss/APF France handicap/GEPSO/GESAT/ANDICAT/LADAPT sur la situation des ESAT par Prosper Teboul – DG

APF France-handicap. Près de 92% des ESAT ont un taux de reprise d'activité entre 81% et 100% (médiane = 90%). Les établissements anticipent toutefois un absentéisme dès novembre à la hausse avec le retour des mesures covid (confinement, contact tracing, arrêts maladie, etc.) 63% des ESAT estiment que l'absentéisme des travailleurs handicapés devrait s'établir dans une fourchette allant de 10 à 30%. En moyenne, la perte de chiffre d'affaire s'établit à 28% en moyenne (médiane = 25%). Les principales difficultés sont : manque de débouchés/Gestion de la crise sanitaire/Développement des troubles et impacts sur la santé mentale des TH. Tous les résultats seront envoyés à tous les participants de cette réunion.

- Alerte une nouvelle fois sur les difficultés d'accompagnement dans les hôpitaux particulièrement pour les parents de plus de 60 ans.
- Avoir une attestation dérogatoire « permanente » pour les PH
 - ➔ **Réponse SE PH** : note la demande mais essayons d'utiliser l'application « Tous anti-covid »
- La transformation de l'offre est mise à mal. Rappel que les excédents des ESAT sont des fonds propres permettant notamment de faire évoluer la transformation de l'offre.
- Alerte une nouvelle fois sur les transpositions du SEGUR : valorisation et reconnaissance des métiers en berne.
- Quid du bilan sur les plateformes « 360 Covid » ?
 - ➔ **Réponse SE PH** : une réunion bilan est prévue le 2 décembre
- Alerte sur la compensation des surcoûts. Pas de rallonge pour le secteur PH. Les ARS sont incitées à utiliser des crédits CNR. L'enquête flash sur les ESAT montre pourtant bien que l'accès à une compensation est demandé. Demande d'améliorer l'information pour en améliorer l'accès pour les ESMS.
 - ➔ **Réponse DGCS** : Il y aura une 3^e campagne budgétaire pour compenser les surcoûts
- Les demandes de terrain sont fortes pour obtenir des consignes nationales sur les SAAD/ SSIAD
 - ➔ **Réponse DGCS** : En cours de validation